



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 27/22

Objet

Conclusion d'un bail à construction entre la CAGD et la Commune du Deschaux

Secrétaire de séance

Gérard CHAUCHEFOIN

Rapporteur :

Nathalie JEANNET

Conseil Communautaire

17 mars 2022

Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 70

Nombre de procurations : 10

Nombre de votants : 80

Date de la convocation : 11 mars 2022

Date de publication : 25 mars 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C. Robert, P. Roche, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, G. Soldavini suppléé par P. Vuitton, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Verne.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à I. Mangin, J.L. Bonin à G. Jeannerod, A. Callegher à J.M. Daubigney, J.P. Cuiet à N. Jeannet, C. Demortier à J. Péchinot, G. Fernoux-Coutenet à J.P. Fichère, J. Lepetz à J. Stolz, E. Pauvret à M.R. Guibelin, J.M. Rebillard à J.B. Gagnoux, F. Rigaud à C. Jeanneaux.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, B. Chevaux, J. Lagnien, P. Viverge.

Dans le cadre de sa compétence « Enfance Jeunesse », la Communauté d'Agglomération du Grand Dole entreprend l'agrandissement de l'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) de la Commune du Deschaux.

Ainsi, il est convenu qu'une partie de la parcelle cadastrée section ZH n° 8 d'une superficie de 1 430 m² soit mise à disposition de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, afin que celle-ci puisse assurer la maîtrise d'ouvrage de ce programme.

Cette mise à disposition sera constatée par la signature entre les deux parties d'un bail à construction, établi et notifié par Maître MOYSE, Notaire à Dole.

Ce bail à construction mentionnera le délai de mise à disposition de 50 ans, l'absence d'indemnité annuelle et la restitution du terrain, avec le bâtiment qu'il supporte, à la Commune du Deschaux au terme du bail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** la signature d'un bail à construction avec la Commune du Deschaux pour la mise à disposition d'une partie de la parcelle ZH n° 8,
- **PRÉCISE** que cette parcelle sera mise à disposition gratuitement par la Commune du Deschaux au profit de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour une durée de 50 ans,

- **PRÉCISE** qu'à terme de ce bail le terrain avec le bâtiment qu'il supporte sera restitué à la Commune du Deschaux, mais qu'en cas de cessation de l'activité pressentie aujourd'hui, le transfert pourra être effectué plus rapidement que prévu au profit de la commune, dans ce cas sur la base d'une estimation de la valeur nette comptable du bâtiment (amortissement linéaire sur 30 ans),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir.

Fait à Dole,
Le 17 mars 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Économique
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Commune du Deschaux
- Maître MOYSE – 34 Avenue de Northwich, 39100 Dole

